



## ETUDE HYDROGEOLOGIQUE DE RESSOURCES STRATEGIQUES LOT 1 : FRDG 115 ET FRDG 125

23 juin 2021

Atelier de concertation sur le plan d'action des zones de sauvegarde :

- ZSE Payrol (125)
- ZSE Adoux (125)

Présents :

Nom	Structure représentée
Arnaud Le Beuze	Communauté de communes Lodévois Larzac
Mathieu Catala	CCLL (technicien de rivière, GEMAPI)
Frank Vasseur	Larzac Explo Céladon
Jean Camplo	Larzac Explo Céladon
Didier Rochotte	DDTM34 (responsable de l'antenne territoriale de Lodève)
Valentine Busquet	EPTB Hérault (gestion quantitative)
Delphine Sigal	AERMC (chargée d'intervention sur le BV de l'Hérault)
Evelyne Lacombe	AERMC (chargée d'études eaux souterraines)
Nicolas Liénart	CD34 (service hydrogéologie)
Olivier Banton	Hydriad
Maité Fournier	ACTeon
Manon Berge	ACTeon

### *Action 27 : Réaliser des traçages pour préciser l'aire d'alimentation du forage*

A. Le Beuze et M. Catala (CCLL) : La CCLL a créé un observatoire et a une convention avec Larzac Explo Céladon. Ainsi, la CC prend en charge une partie des équipements et des frais non pris en charge par le Département, ainsi que les aspects communications. Cela fait partie de sa compétence GEMAPI. Le Département, de son côté, prend en charge les traçages.

Ainsi, des investigations récentes ont été menées sur l'Adoux : 3 traçages ont déjà été réalisés, il en reste le double à faire sur 2 à 3 ans. Le financement pris en charge par le Département.

La zone de Payrol est plus complexe à tracer, car il n'y a pas vraiment de cavités où il est possible de tracer, pas de pénétrabilité au-delà de la fracturation du Causse. On aimerait savoir si l'eau de Payrol et de Bousquet sont liées, mais aujourd'hui il n'y a pas de cavité connue pour étudier cela. A ce jour, ces deux cavités ne pénètrent pas sous le plateau, elles se terminent sur de grandes fractures drainantes et remontent.

- Une phase exploratoire est à mener avant de réaliser un traçage sur cette zone.
- N. Liénart (CD34) va fournir la liste des traçages à réaliser et leurs objectifs

*Action 2 : Sensibiliser les communes et les intercommunalités sur les ZS*

A. Le Beuze (CCLL) : la sensibilisation est un axe important pour la CC, on a créé des commissions et sous-commissions avec observatoire de la biodiversité et de la ressource (observatoire du karst). Ces commissions sont le lieu d'information des élus et de formation. Notre objectif est qu'ils en reviennent avec des propositions concrètes pour mieux protéger la ressource dans leur commune.

Aujourd'hui, des actions en cours sur des périmètres de protection menacent l'élevage. Les actions que l'on doit proposer pour les ZS doivent permettre la préservation des activités économiques qui ne posent pas de problème aujourd'hui. Il faut faire très attention dans les messages passés dans les formations, pour éviter une levée de bouclier. **Il faut créer un groupe de travail pour travailler ensemble sur les formations, pour les habitants de la CC et les élus.**

F. Vasseur (Larzac Explo Céladon) : La France a été précurseur en matière de protection des eaux souterraines (loi Martel, plus en vigueur aujourd'hui, mais qui avait démarré avec une pollution du karst dans la ville de Sauve). Cet élément peut servir d'argument pour montrer que la protection des RS n'est pas une chose nouvelle venue d'en-haut, faciliter l'appropriation.

→ F. Vasseur (Larzac Explo Céladon) envoie quelques éléments illustratifs par mail

D. Sigal (AERMC) : pour assurer un financement de l'AE des actions de communication, il faudra qu'elles soient intégrées au plan de communication du futur contrat de rivière de la CC. Il faut en reparler d'ici le mois d'août.

A. Le Beuze (CCLL) : nous avons déjà commencé à en discuter, et le sujet va être redébatu d'ici la fin de l'année, il y a aussi un échange à avoir avec le syndicat du fleuve Hérault.

E. Lacombe (AERMC) : L'EPTB a un plan de communication défini sur 3 ans. Dans le cadre du 11<sup>ème</sup> programme, les actions de communication ne sont plus éligibles que dans le cadre d'un SAGE ou d'un contrat, et elles doivent être inscrites dans le cadre d'un plan de communication.

Pour la communication institutionnelle, il va y avoir un porter à connaissance des services de l'Etat, la DDTM informera les communes.

E. Lacombe (AERMC) : Attention avec le grand public, pas la peine de parler des ZS (trop spécifique).

N. Liénart (CD34) : pour les fêtes de la science, du patrimoine, il pourrait être réalisé des panneaux de communication sur la vulnérabilité du karst et les actions entreprises par les collectivités.

A. Le Beuze (CCLL) : la CCLL continue à déployer ses partenariats sur le territoire pour sensibilisation des scolaires, via le CPIE et une association. Il est prévu de développer les axes protection de la ressource. Un gros focus eau va se faire pour les journées du patrimoine, et des animations régulières sur 2021/2022. La taxe GEMAPI permet de mobiliser des fonds pour mettre en place des partenariats avec des associations, avoir des relais sur le terrain pour démultiplier les actions.

L'aspect animation et relai humain est très important, il ne faut pas s'en tenir à de la communication via des supports, pour assurer l'appropriation des problématiques.

J. Camplo (Larzac Explo Céladon) : au travers de la convention (CCLL-Larzac Explo Céladon), on a pu s'apercevoir que le site internet marche bien pour la communication au quotidien, les maires sont demandeurs et l'ont été bien avant la convention.

Les articles Midi Libre sur les traçages ont été très suivis, ça s'est fait en plusieurs volets, comme une story, les gens font des commentaires et relaient sur les réseaux sociaux. Le grand public s'intéresse à cette thématique. Sans divulguer des informations confidentielles, il faut continuer à communiquer. La diffusion des infos doit être plus ou moins précise selon le public visé.

Au-delà de ça, nous communiquons aussi dans le milieu spéléo, nous allons chercher les informations manquantes quand cela est nécessaire, au service des collectivités. Aujourd'hui, les spéléologues participent grandement à l'exploration de Payrol ; nous diffusons l'information et banquisons les données.

Nous avons mis en place une cartographie simplifiée pour le grand public, via le site internet. Avec la CC, nous établissons un dossier à chaque découverte de cavité, avec toutes les informations recueillies. C'est libre de droit. Nous avons également un outil de travail interne à la convention, nous permettant de centraliser l'ensemble des données. Au fur et à mesure, on construit une carte interactive. Ce travail est commencé depuis un peu plus d'un an.

#### *Action 4 : Sensibiliser les foreurs sur les zones de sauvegarde*

Est-ce qu'il y a des forages sur ces secteurs ?

Il y a peu de forages domestiques sur ces ZS, car il faudrait faire des forages très profonds et avec peu de chances de réussite.

A. Le Beuze (CCLL) : quand je travaillais à la nappe astienne, la sensibilisation des foreurs était difficile, car il n'y pas vraiment de représentation professionnelle

E. Lacombe (AERMC) : il y a une charte, mais le problème est que n'importe qui peut se dire foreur. Vu le territoire, ce n'est vraiment pas une priorité ici.

➔ L'action est supprimée

#### *Action 10 : Sensibiliser les spéléologues amateurs et professionnels sur les ZS*

Le travail sur cette fiche a déjà été entamé lors d'un précédent atelier, avec le CDS34.

M. Catala (CCLL/Larzac Explo Céladon) : Larzac Explo Céladon est une association de recherche spéléologique, et non de pratique sportive. Le but de Larzac Explo Céladon est la diffusion de l'information, la remontée de découvertes de cavité, qui constitue un gros point de malaise aujourd'hui entre les pratiquants (une grosse partie de la communauté spéléo aujourd'hui ne remonte pas l'information). La pratique sportive est gérée sur le département par le CDS34. Larzac Explo n'est pas affilié à la FF de spéléo, ni à CDS34, nous ne sommes pas un club de spéléologie.

F. Vasseur (Larzac Explo Céladon) : en France il y a une seule fédération de sportifs par sport, mais dans plusieurs sports il y a plusieurs façons de pratiquer (ex : la plongée souterraine est aussi pratiquée par la fédération de plongée).

Pour toucher les professionnels, c'est assez simple car il y a une formation d'Etat en France pour l'encadrement des sports -> il faut faire passer le message au sein de la formation, donc pour cela passer par la FFS.

Pour les spéléologues, il y a aussi une formation initiale et des formations continues : intégrer de la sensibilisation à ces formations ?

Et enfin : passer par les réseaux sociaux, toucher les pratiquants.

#### *Action 14 : Etablir une stratégie foncière sur les Zones de Sauvegarde*

Y a-t-il déjà une stratégie foncière sur le Lodévois Larzac ?

A. Le Beuze (CCLL) : la CC a une stratégie foncière, que l'on s'apprête à déployer (une chargée de mission sur les volets environnement et agriculture arrive au 1<sup>er</sup> juillet). L'idée est d'acquérir des parcelles sur lesquelles il y a des enjeux, pour constituer une réserve foncière pour l'agriculture, l'eau, l'économie et dans l'idée d'avoir un urbanisme réfléchi et durable. Cela passe par une animation spécifique (identifier les propriétaires, faire de la sensibilisation, faire les acquisitions...). On va créer un observatoire du foncier. C'est un gros travail.

Une fois créé l'outil foncier, on verra avec les élus ce qu'on en fera.

Y a-t-il des choses qui manquent à cette stratégie par rapport à l'eau potable ? Ou est-ce qu'ils ont assez avec les éléments de l'étude ?

A. Le Beuze (CCLL) : on a quand même une bonne connaissance du territoire et des enjeux eau pour la stratégie foncière. Les problématiques qu'on a aujourd'hui sont en lien avec les DUP en cours, qui représente une charge de travail très lourde pour le service (acquisitions, servitudes de réseau, d'accès, précision des délimitations des parcelles... c'est très lourd administrativement, aujourd'hui au service on ne peut pas l'absorber).

La finalisation des DUP nécessite des compétences de géomètres (pour redélimiter les parcelles, car on ne peut pas tout acquérir), que l'on ne va pas mobiliser au cas par cas, il faut faire une commande globale. Nous avons une quinzaine de DUP à finaliser sur le territoire, nous avons besoin de les traiter globalement pour faire des économies d'échelle.

E. Lacombe (AERMC) : toutes les communes n'ont pas de stratégie foncière, car on s'aperçoit que ces stratégies entraînent des déstabilisations du marché foncier. C'est un des risques.

#### *Action 18 : Lutter contre les décharges sauvages*

A. Le Beuze (CCLL) : la fermeture des déchèteries aux professionnels est une erreur, cela a été vérifié. Sur le territoire de la CCLL, ce n'est pas trop catastrophique, mais sur le Clermontais c'est préoccupant.

D. Rochotte (DDTM 34) : à la DDTM, nous ne sommes pas très nombreux, mais nous travaillons beaucoup avec les communes, on fait du signalement, du suivi, les maires sont relativement bien informés.

Des nouvelles procédures ont été mises en place, le problème est que l'on peut intervenir uniquement auprès du propriétaire du terrain sur lequel les déchets ont été déposés (pas auprès du « déposeur »). Ce problème n'est pas bien pris en compte par la puissance publique : nous ne sommes pas assez nombreux pour faire le travail. Nous sommes cependant preneurs des informations pour continuer à agir (surtout pour les déchets du BTP).

Il est intéressant de regarder ce qu'il se passe sur les réseaux sociaux, avec Sentinelle, SURICATE.

#### *Action 19 : Intensifier la mise aux normes les installations d'assainissement autonomes*

A. Le Beuze (CCLL) : la CCLL vient tout juste de mettre en place le SIG SPANC. Ainsi, nous sommes désormais en mesure de voir où sont les installations d'ANC sur les ZS, et le taux de conformité. Sur la plupart des installations, il n'y a pas de non-conformité grave, mais on ne les laisserait pas passer sur le karst. Pour les outils coercitifs, on passe par les maires, pour qu'ils exercent leur police sanitaire. C'est essentiel, il faut un outil coercitif.

Cependant, nous avons perdu l'outil incitatif financier : l'agence de l'eau ne finance plus les mises aux normes, et les communes ne sont plus compétentes.

Et sur l'assainissement non autonome ?

A. Le Beuze (CCLL) : sur ces ZS, on a des assainissements collectifs qui sont relativement récents. On a une problématique sur une vingtaine de hameaux non encore assainis, mais il n'y en a pas sur les ZS. Sur le karst, on va essayer de favoriser le collectif, ou le semi-collectif. On va réfléchir à des solutions individualisées.

Un point important : pas très loin de la zone de Pégairolles, une STEP a été créée (le Quélat), dont une des sorties allait dans un aven. Dans ce cas, il n'y a pas de pollution bactériologique transmise au

milieu, mais sur une nouvelle station on a créé un nouveau bassin d'infiltration (lit planté de roseaux) avant infiltration dans le karst... donc nous nous améliorons.

N. Liénart (CD34) : il y a un croisement à faire avec la fiche traçages : il faut tracer pour évaluer l'impact d'une station d'épuration sur le milieu (à faire quand on observe une perte, pour voir son impact sur le milieu souterrain et superficiel). Voir sur chacune des STEP s'il y a un impact.

M. Catala (CCLL) : voir la STEP de Saint-Pierre, qui est à l'aplomb de la nouvelle perte découverte sur le réseau Banquier/Cochon. Elle est récente, c'est une plantée de roseaux, mais il faudra vérifier qu'elle n'a pas d'impact sur ce réseau. C'est un exemple parlant des échanges entre l'association spéléo et la collectivité.

N. Liénart (CD34) : l'assainissement collectif a un volume potentiellement polluant : en faire une fiche à part.

→ il n'y pas d'assainissement collectif sur ces ZS, voir si on fait cette fiche pour d'autres ZS. Avec la nécessité d'évaluer l'impact des réinjections des STEP dans le karst.

#### *Action 29 : Assurer une gestion patrimoniale des réseaux*

A. Le Beuze (CCLL) : à la CCLL, nous avons déjà une vigilance sur les réseaux. Dès le 01/01/21, nous avons récupéré l'intégralité des châteaux d'eau, on a complété les compteurs de sectorisation. On a une assez bonne vision des rendements bruts, on sait s'il y a des fuites sur le réseau ou pas.

Cela fait 3 ans qu'on travaille sur la mise en place du SIG eau et assainissement, on doit terminer la numérisation des réseaux cette année, et à partir de là on verra comment l'architecture du réseau est faite. Sur le Larzac, ce sont de très longues distances donc c'est plus difficile à savoir, ça fait partie des marges d'amélioration de la détection des fuites. Nous avons déjà nos seuils de vigilance. Il faut qu'on densifie les compteurs de sectorisation, mais comme ça ne fait que 6 mois que nous avons la compétence, cela va progresser.

Sur le Lodévois, on doit être vigilant à maintenir les 75% de rendement.

Sur le Larzac, la ressource est largement excédentaire par rapport à la population, donc il y a moins besoin de maintenir ce rendement.

#### *Autres actions, remarques globales :*

A. Le Beuze (CCLL) : je suis étonné de ne pas voir de fiche action sur l'A75. Sur Pégairolles, c'est un facteur de risque très important, et pas seulement sur l'eau : mouvement de terrain, ruissellement torrentiel...). Il y a très régulièrement des accidents et nous ne sommes jamais prévenus par les services de l'autoroute, y compris quand il y avait des déversements.

Nous en avons déjà averti le sous-préfet, mais n'avons pas eu de retour. Il faut que l'Etat prenne la mesure du problème.

Les bassins de rétention sont dans un état catastrophique, ils ne sont pas suffisamment entretenus. Il faut que l'Etat nous fournisse un plan de maintenance de ces bassins.

Pégairolles de l'Escalette (Adoux) est une ressource essentielle, et pas seulement pour la CCLL : l'excédent pourrait être vendu aux territoires adjacents, mais avec ces risques liés à l'A75 cela va être difficile de faire une DUP sur la source de l'Adoux.

→ Créer une fiche A75 spécifique.

D. Rochotte (DDTM) : en effet, je vais voir ce que je peux faire ; Je n'étais pas au courant de ces problèmes.

M. Fournier (ACTeon) : l'autoroute est en fond de vallée, il y a des risques pour la ZS ?

O. Banton (Hydriad) : il y a un manque de connaissance sur le fonctionnement réel, donc ce serait dans l'esprit des fiches d'acquisition des connaissances de préconiser d'investiguer les impacts de l'autoroute sur la ressource de l'Adoux.

A. Le Beuze (CCLL) : en novembre 2020, la CCLL avait prévu de faire un traçage dans la faille qui est située sous le tunnel de Pégairolles, mais cela n'a pas été fait à cause du confinement

➔ à mettre dans les traçages prioritaires dans la fiche action.

J. Camplo (Larzac Explo Céladon) : il faut faire un traçage avec deux colorants (injecter dans le tunnel et en extérieur sur les points de perte les ruisseaux), à voir avec N. Liénart (CD34).

D. Sigal (AERMC) : dans la foulée, il faudrait également questionner la DIR sur ses pratiques/utilisation des phytosanitaires lors de l'entretien de l'autoroute.

Le compte-rendu sera mis à disposition sur l'Observatoire Départemental Climatologie Eau Environnement Littoral, avec les autres documents de l'étude.